Pour usage interne seulement

Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2008

Candidats des provinces

Résultats tirés de la base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)

Mars 2012

Citoyenneté et Immigration Canada Citizenship and Immigration Canada

Documents de recherche de la BDIM 2008

Rapport de base de la BDIM

Actualisé chaque année, le *Rapport de base de la BDIM* est un recueil des données de recherche sur la fréquence des revenus d'emploi, les revenus d'emploi moyens à l'entrée et la croissance des revenus d'emploi moyens durant les cinq premières années des immigrants au Canada. Le *Rapport de base de la BDIM 2008* nous renseigne sur les résultats des immigrants admis au cours de la période de 2001 à 2008.

Le *Rapport de base de la BDIM* comprend deux volumes :

1) Le *portrait national*, qui offre:
   - Un compte rendu détaillé des résultats d'emploi obtenus par les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), selon l'âge et le sexe;
   - Les faits saillants par catégorie pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces, les immigrants de la catégorie du regroupement familial, les réfugiés, et les époux et personnes à charge des immigrants économiques.
2) Le *portrait provincial*, qui offre :
   - De l'information par province sur composition du mouvement d'immigration selon la catégorie d'immigrants, et sur les principaux résultats économiques des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés et de celle des candidats des provinces.

Chaque volume est accompagné d'une annexe présentant tous les tableaux sur lesquels s'appuie l'analyse et les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM* qui offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires.

Le *Rapport de base de la BDIM 2009* sera diffusé à l'automne 2012.

Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM

Les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM* nous renseignent sur les douze catégories suivantes:

- Catégorie économique : Travailleurs qualifiés (TQ), Candidats des provinces (CP), Aides familiaux résidants (AFR), et Gens d'affaires immigrants – Entrepreneurs (ENT), Investisseurs (INV), et Travailleurs autonomes (TA)
- Regroupement familial : Parents et grands-parents (P&G) et Conjoints et partenaires (C&P)
- Réfugiés : Réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG), Réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et Réfugiés admis au Canada (RAC)
- Autres immigrants: Considérations d'ordre humanitaire/politiques d'intérêt public (CH)

Chaque *Profil des catégories d'immigration d'après la BDIM* contient deux sections principales :

1) Contexte : Offre des données démographiques sur les immigrants admis dans la catégorie en question selon la province, le dernier pays de résidence permanente, la situation familiale, l'âge et le sexe;
2) Résultats économiques : Offre de l'information sur le rendement économique des immigrants de la catégorie en question par rapport à celui des immigrants d'autres catégories et à tous les Canadiens, y compris pour ce qui est des revenus d'emploi moyens, de la distribution des revenus, et de la fréquence des revenus d'emploi, du recours à l'aide sociale et du recours à l'assurance-emploi.

Les profils présentent sous forme de graphiques les tendances démographiques et économiques observées au fil du temps, chaque graphique étant assorti d'une description des faits saillants pour la catégorie en question. Chaque profil est accompagné d'une annexe présentant tous les tableaux sur lesquels s'appuie l'analyse, et les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM* qui offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires.

Les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2009* sera diffusé à l'automne 2012.

Notes techniques des documents de recherche la BDIM

Les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008* offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires. Elles seront mises à jour au besoin lorsque paraîtra le *Rapport de base de la BDIM 2009* et les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2009*.

Contexte

Figure 1 : Admissions d'immigrants selon l'année d'admission, 1980-2010

Catégorie d'immigration

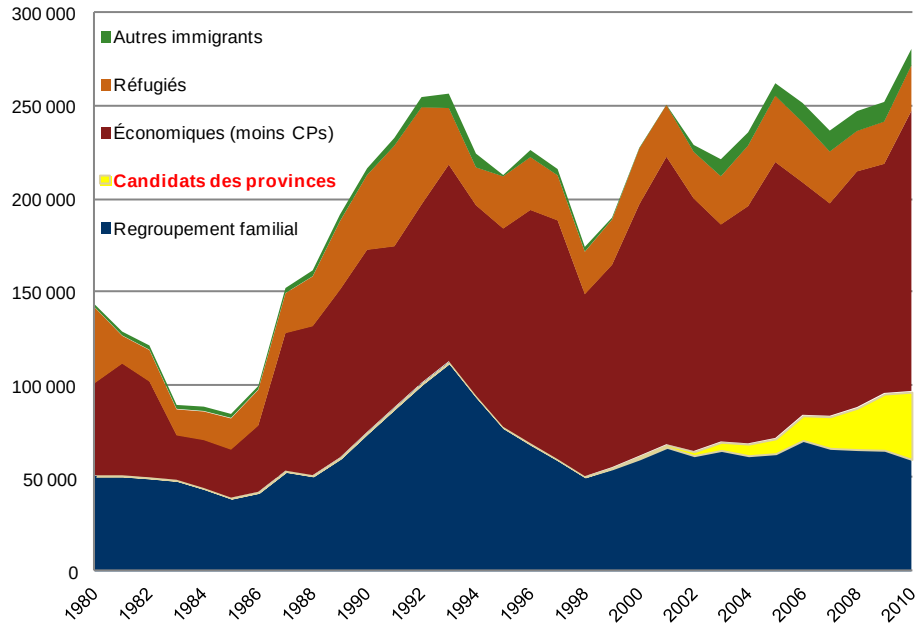

Source : CIC, Faits et chiffres, MDR 2010

Candidats des provinces, selon la province de mise en candidature

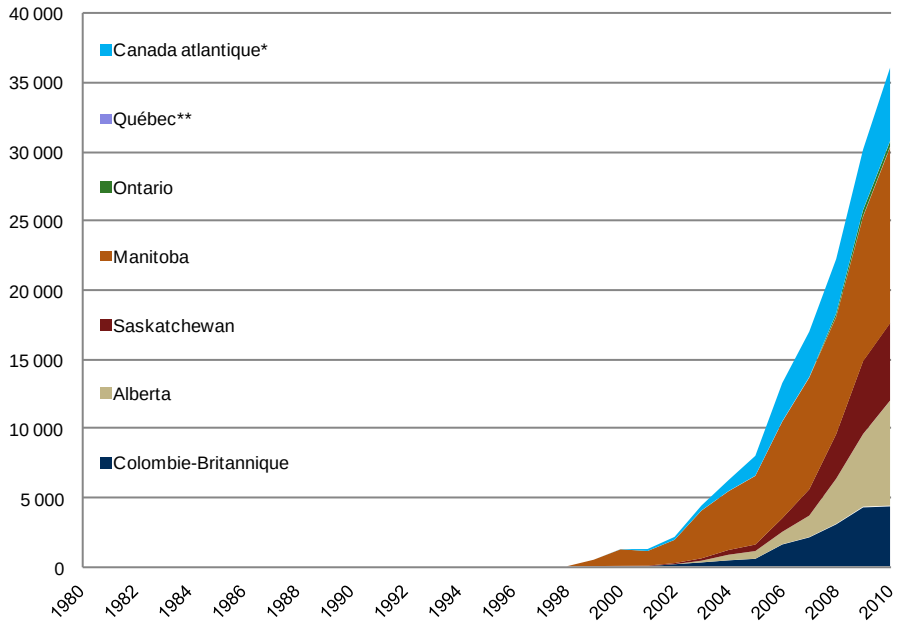

*Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, et Nouveau-Brunswick
** Il n'existe pas d'entente PCP avec le Québec.
Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- De 1999 à 2010, 143 500 candidats des provinces (CP) sont arrivés au Canada, ce qui représente 5 % de l'immigration totale au Canada au cours de la période. Toutefois, cette proportion a augmenté régulièrement, passant de moins de 1 % du total des admissions en 1999 à 13 % en 2010.
- Le Manitoba a reçu la plus grande proportion de CP depuis le début du programme. Au cours de la période de 1999 à 2010, le Manitoba a nommé environ 64 000 CP, soit 45 % du total national. L'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique représentaient de lointains seconds à 12 % -13 % du total national.
- Bien que les CP du Manitoba dominent la population totale des CP au Canada, la proportion des arrivées au Manitoba diminue depuis 1999, alors que le programme des CP devient de plus en plus populaire à l'échelle du pays. La part du Manitoba du total national a reculé de 96 % en 1999 à 35 % en 2010.

Figure 2 : Nombre de candidats des provinces selon le pays de dernière résidence permanente, selon année d'admission, 1999 à 2010

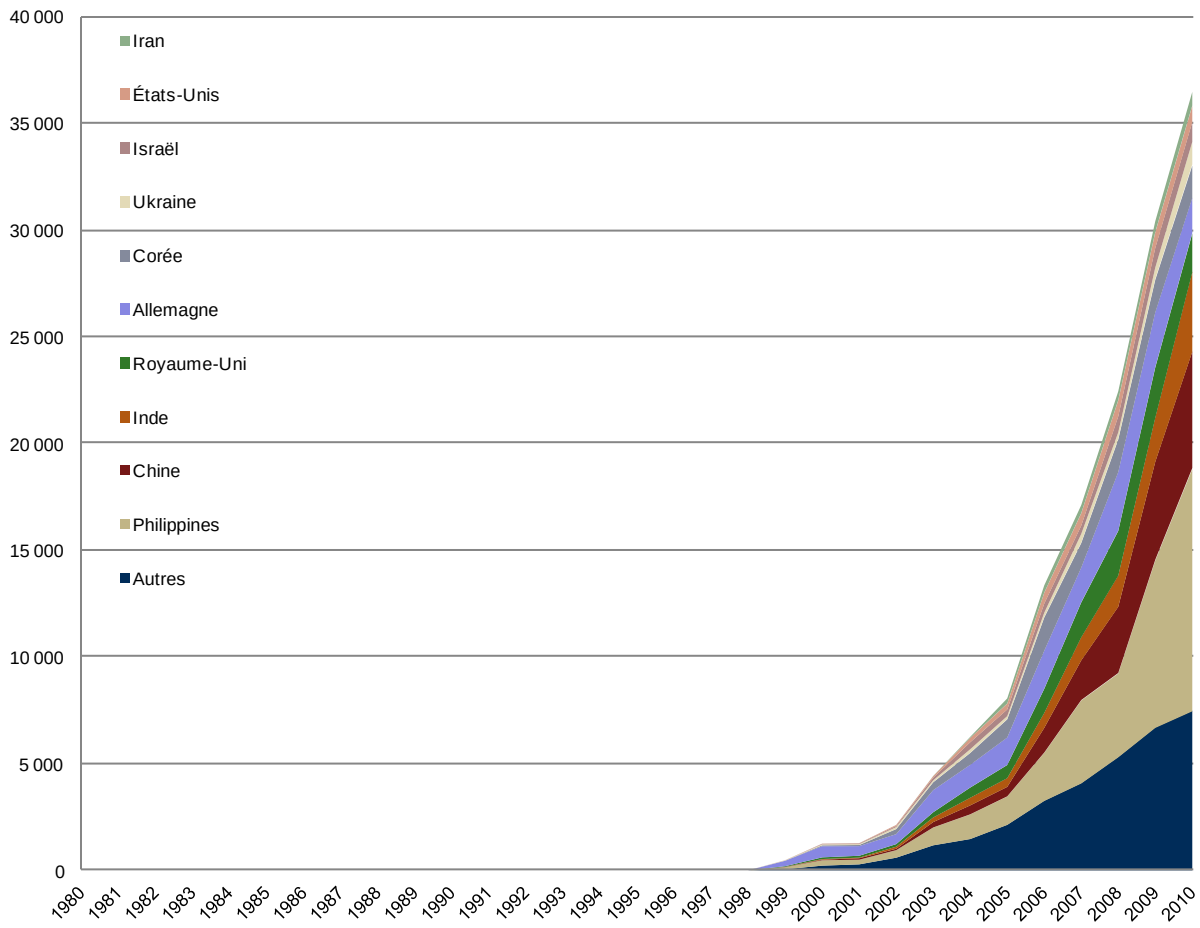

Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- De 1999 à 2010, les Philippines, la Chine et l'Allemagne étaient les trois principaux pays sources de CP et représentaient respectivement 23 %, 12 % et 11 % des admissions totales de CP.
- Toutefois, les données d'admission les plus récentes indiquent un changement des pays sources de CP, au sein desquels les Philippines et la Chine constituent une proportion plus importante des admissions (31 % et 15 % en 2010).
- En 2010, l'Inde était le troisième plus important pays source avec 10 % des admissions. Parallèlement à cette tendance, on remarque une baisse du nombre d'admissions en provenance de l'Allemagne - qui représentaient 5 % des admissions en 2010.
- Globalement, les dix principaux pays sources de la figure 2 ont représenté environ 77 % de tous les CP de 2000 à 2010. En 2010, ces dix principaux pays sources ont représenté 80 % des admissions de CP.

Figure 3 : Nombre de candidats des provinces, selon l'année d'admission, 1999 à 2010

Statut dans la famille

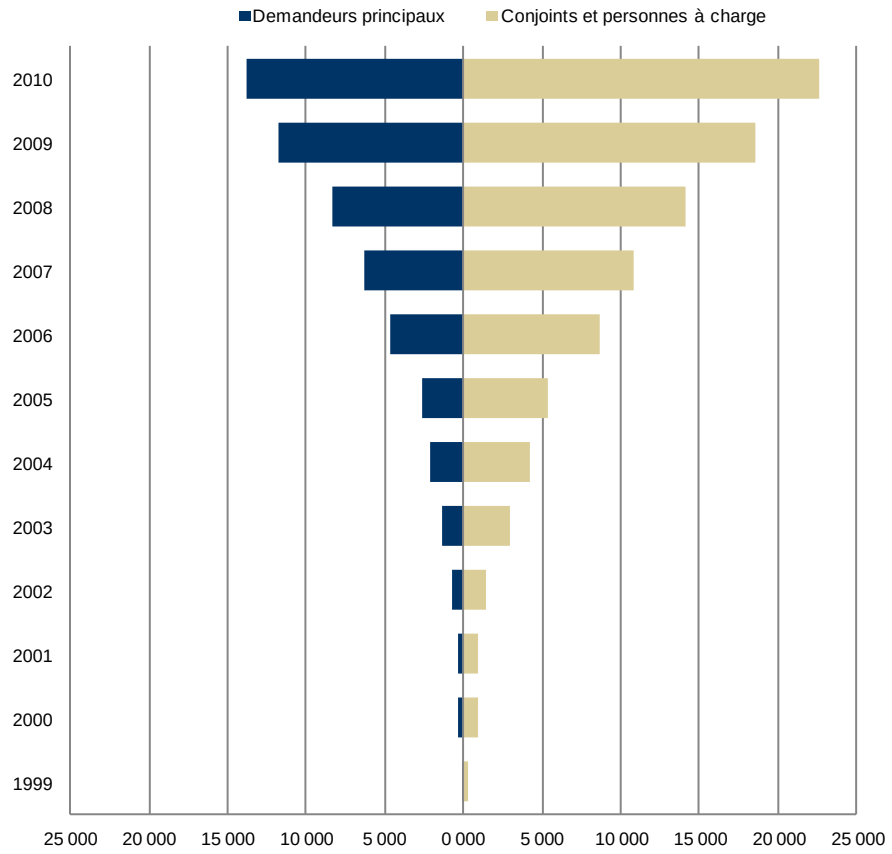

Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

Sexe

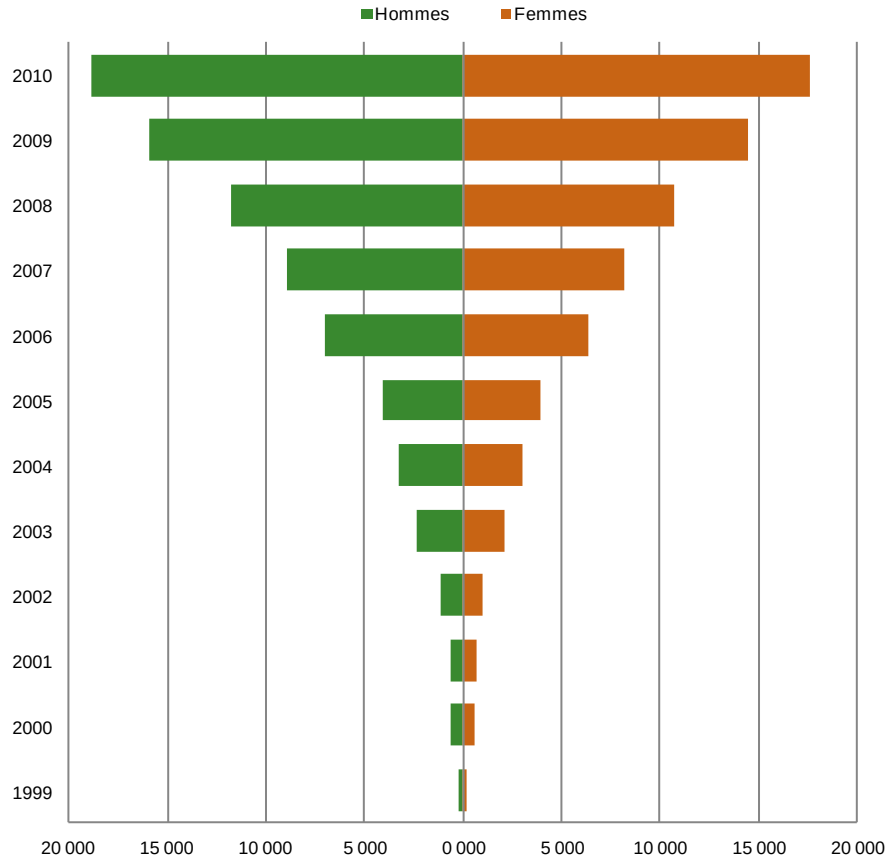

Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- En ce qui concerne la situation de famille, il y a eu un plus grand nombre de CP conjoints et personnes à charge que de demandeurs principaux. Depuis le lancement du programme, le ratio de conjoints et personnes à charge par demandeur principal est de 1,7:1.
- Il y a une proportion légèrement plus élevée de CP masculins (52 %) et cette proportion est relativement constante depuis la création du programme. Cependant, il existe des différences notables des sexes selon la situation de famille. En effet, on observe une plus grande proportion d'hommes (73 %) arrivant comme demandeurs principaux et une plus grande proportion de femmes (60 %) comme conjointes et personnes à charge.

Figure 4 : Répartition selon l'âge des candidats des provinces, selon l'année d'admission, 1999 à 2010

Demandeurs principaux

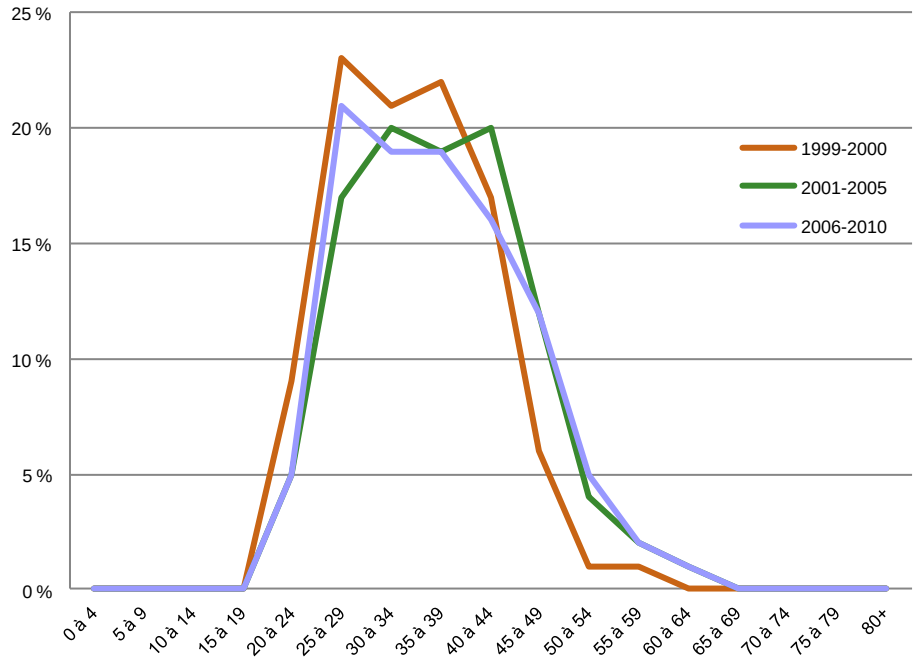

Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

Conjoints et personnes à charge

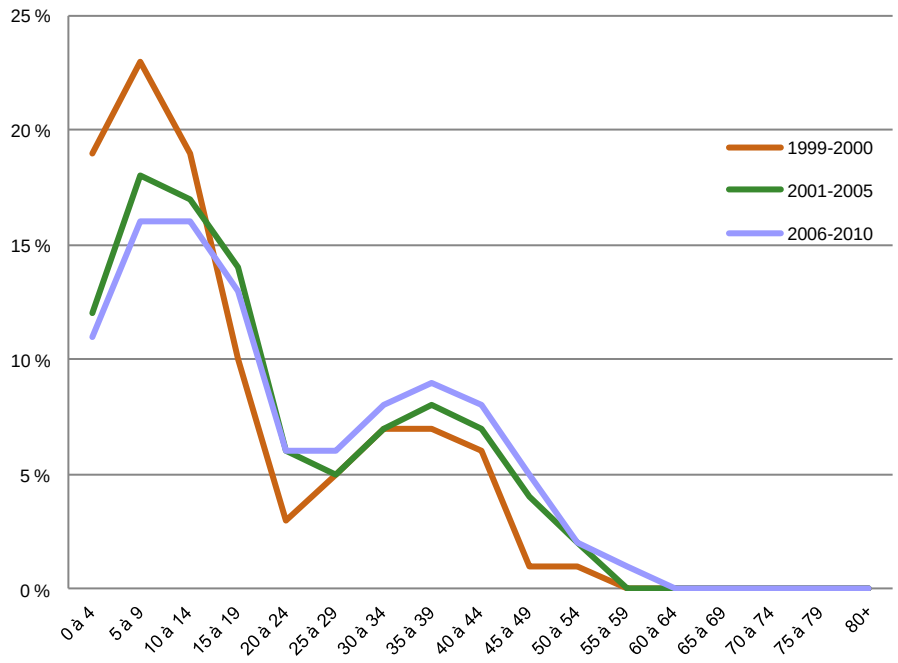

Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- Comme l'illustre la figure 4, près de 90 % des demandeurs principaux sont âgés de 25 à 49 ans à leur arrivée. Pour les conjoints et personnes à charge, environ les deux tiers avaient moins de 25 ans à l'arrivée, et le tiers restant étant presque entièrement dans le groupe d'âge d'activité maximale.
- La répartition par âge des CP conjoints et personnes à charge (à droite) est bimodale, avec deux distributions près des normales composant la distribution plus large. La distribution bimodale reflète les deux populations uniques de ce groupe, soit les conjoints et les personnes à charge. Les personnes à charge tomberaient vraisemblablement dans la première « bosse » - soit celles âgées de moins de 25 ans à l'arrivée. Alors que les conjoints tomberaient vraisemblablement dans la seconde « bosse », qui correspond à la distribution observée pour les demandeurs principaux.

Figure 5 : Taux de saisie de la BDIM par catégories d'immigrants sélectionnés, selon le nombre d'année depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008

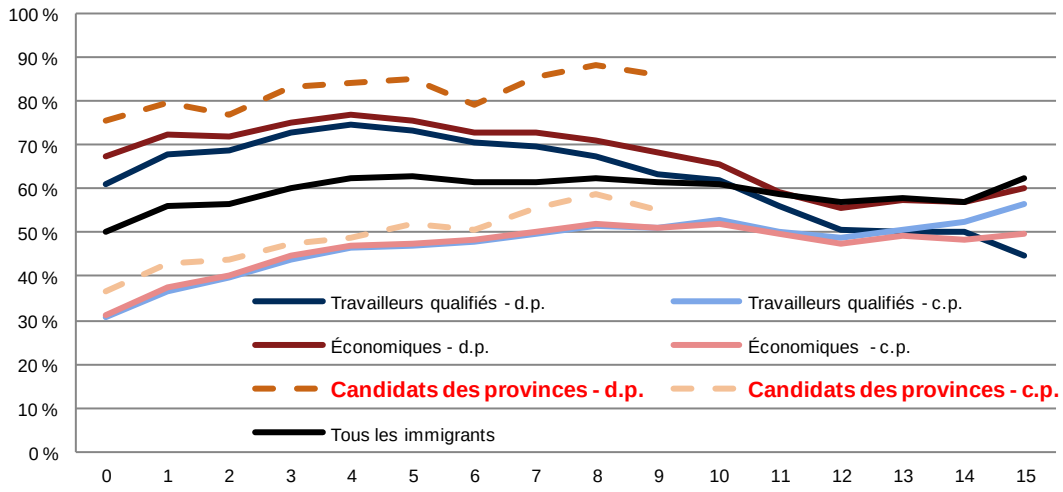

Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010 et BDIM, 2008

- Les CP affichent un taux de couplage de la BDIM élevé par rapport aux autres catégories d'immigration. Les CP demandeurs principaux affichent des taux initiaux de l'ordre de 80 % et, à la 8e année après l'admission, enregistrent un taux proche de 90 %.
- Les CP conjoints et personnes à charge affichent un taux de couplage de la BDIM nettement plus faible, partant à 37 % et augmentant progressivement à près de 60 %. Ce taux est cependant plus élevé que pour les conjoints et personnes à charge dans des catégories économiques comparables.

Figure 6 : Incidence des revenus d'emploi par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008

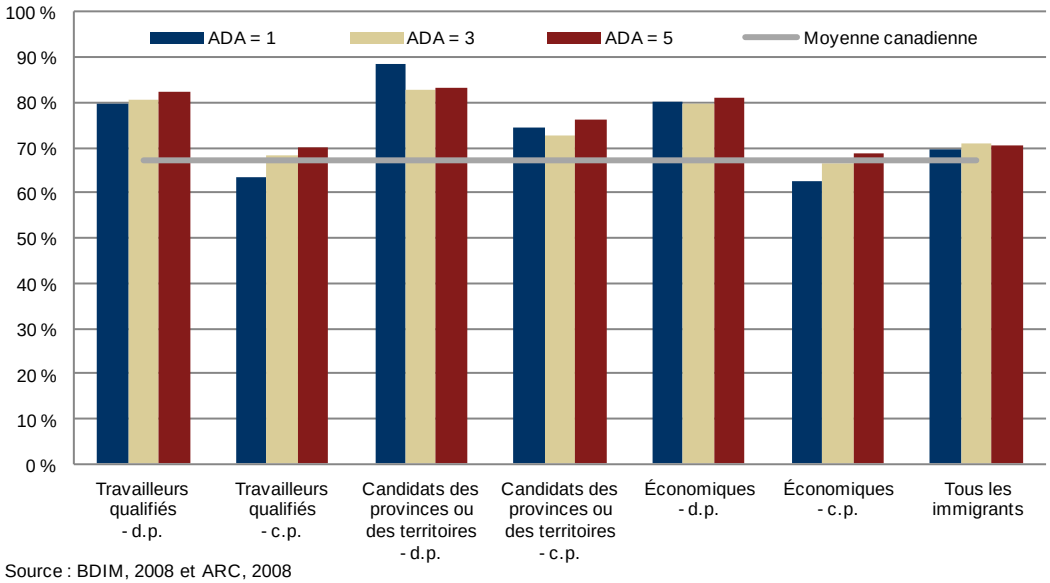

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Les résultats économiques initiaux des CP sont parmi les meilleurs de toutes les catégories d'immigration et cela se reflète également dans l'incidence des revenus d'emploi.
- Pendant la première année après l'admission, 88 % des CP demandeurs principaux et 75 % des CP conjoints et personnes à charge ont déclaré des revenus d'emploi, ce qui est bien supérieur à la moyenne de tous les immigrants (69 %) et à la moyenne canadienne (67 %).
- On remarque une baisse de l'incidence des revenus chez les CP demandeurs principaux à la troisième année après l'arrivée, mais le taux d'incidence se stabilise à plus de 80 % pour ceux qui ont vécu au Canada pendant cinq ans ou plus.
- Les CP conjoints et personnes à charge affichent une amélioration progressive à partir de la troisième année, et le taux d'incidence passe à 80 % à la huitième année après l'arrivée.

Figure 7 : Revenus d'emploi moyens selon les catégories d'emploi sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008

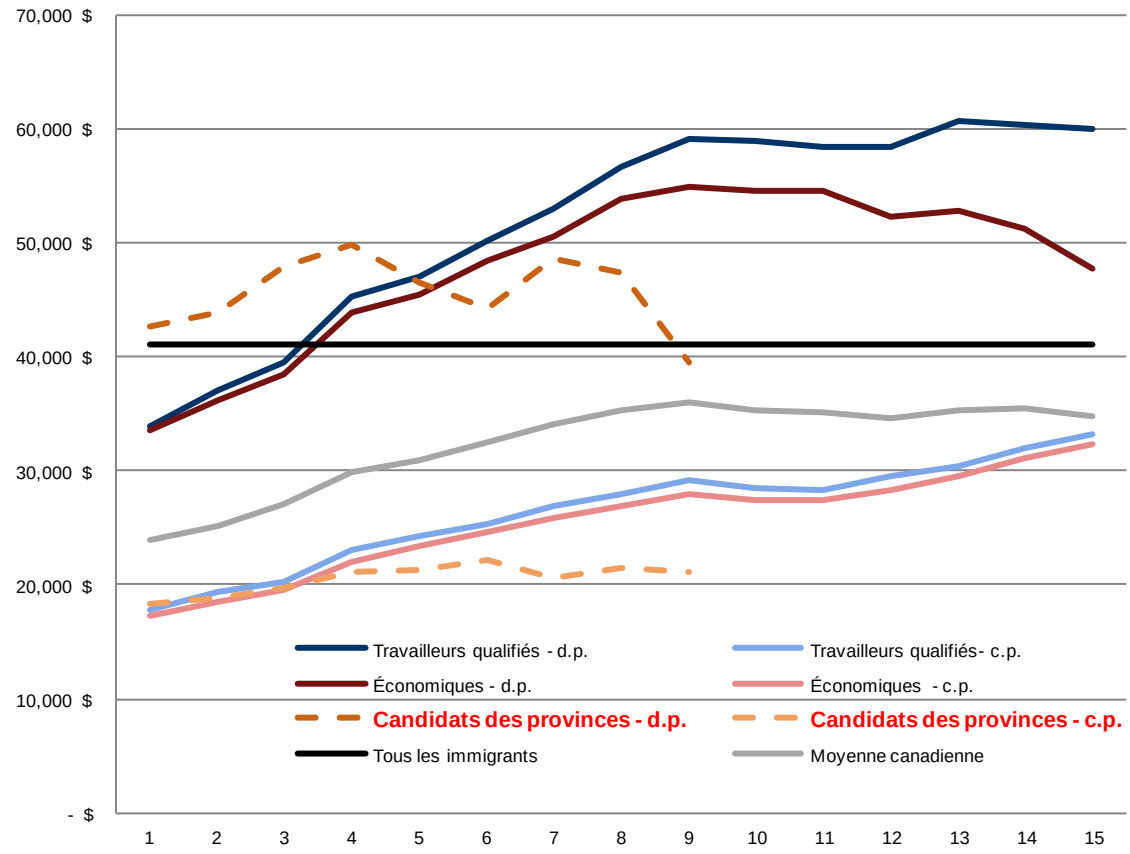

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Bien qu'il existe des différences entre les provinces, en moyenne, les revenus initiaux des CP demandeurs principaux, pour l'année d'imposition 2008, étaient bien au-dessus des autres catégories comparables et très proches de la moyenne canadienne.
- Pour la plupart des catégories économiques de la figure 7, il existe généralement une relation favorable entre les revenus d'emploi moyens et le délai écoulé depuis l'arrivée. Cependant, cette relation est moins claire pour les CP - tant les demandeurs principaux que les conjoints et personnes à charge. Les CP demandeurs principaux, par exemple, accusent une baisse des revenus d'emploi dans la dixième année suivant l'arrivée et affichent alors un niveau équivalent à celui rapporté à l'entrée.
- Les revenus moyens des CP sont davantage confinés dans une fourchette de 40 000 $ à 50 000 $ au cours des dix premières années suivant leur arrivée alors que les TQF affichent une tendance à la hausse des revenus d'emploi moyen au fil du temps.

Figure 8 : Répartition des revenus d'emploi (2008 $), par cohorte pour des catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008

Tous les immigrants

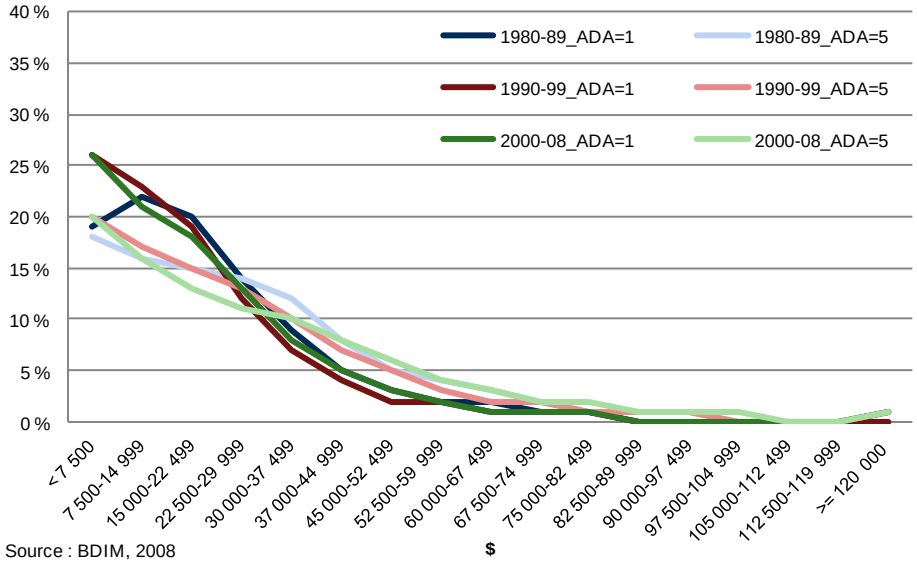

Source : BDIM, 2008

Immigrants économiques demandeurs principaux

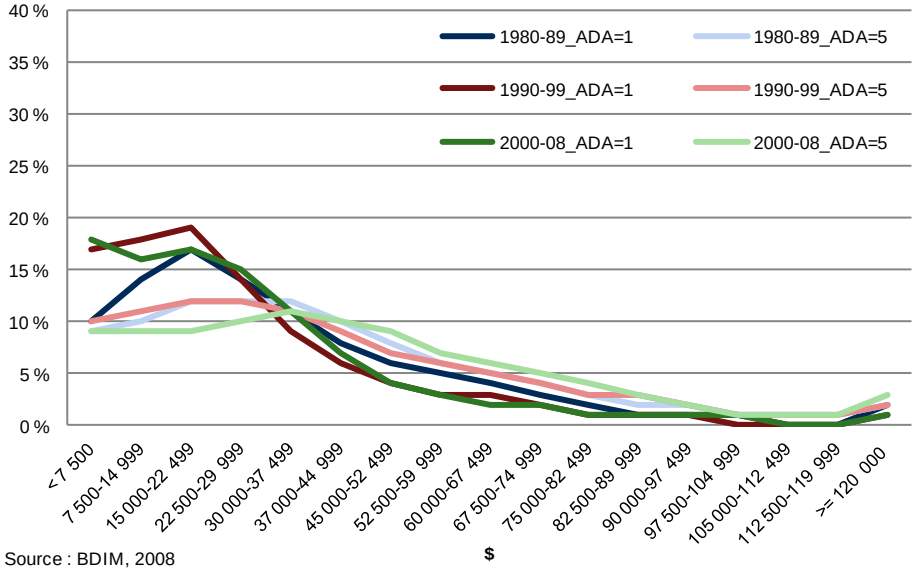

Source : BDIM, 2008

Candidats des provinces demandeurs principaux

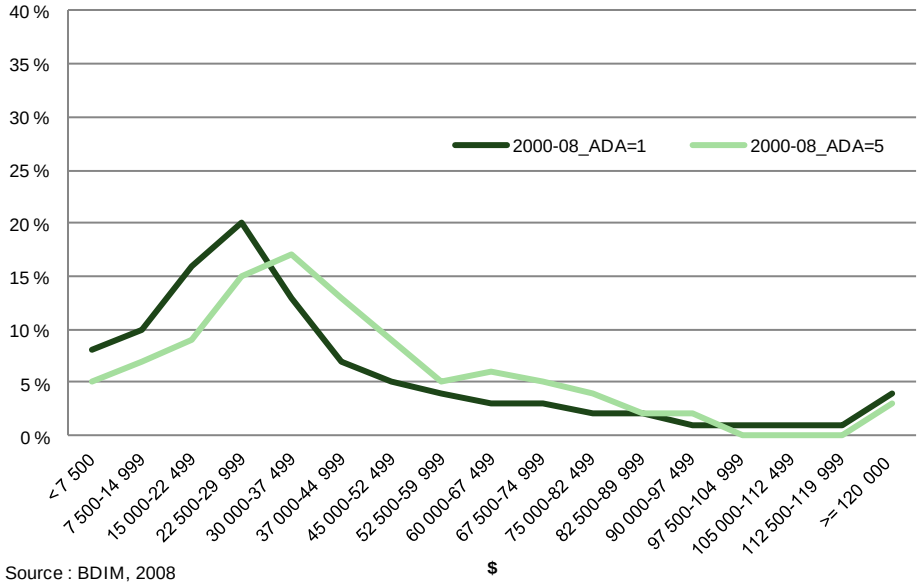

Source : BDIM, 2008

Travailleurs qualifiés demandeurs principaux

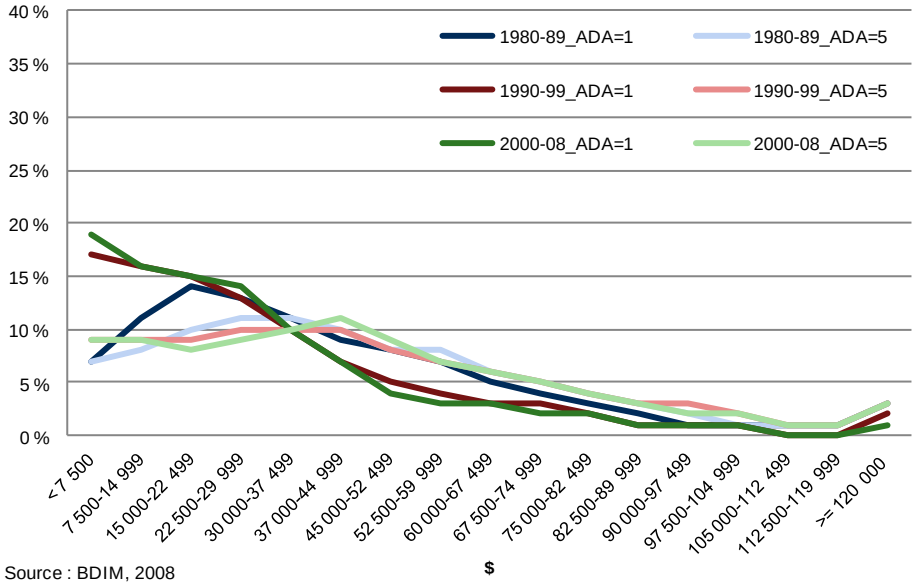

Source : BDIM, 2008

Candidats des provinces conjoints et personnes à charge

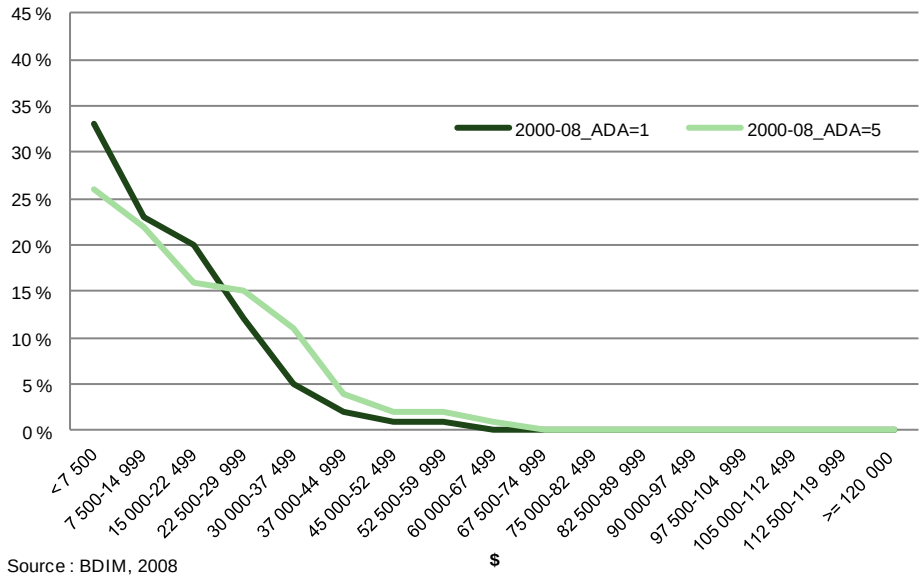

Source : BDIM, 2008

- La figure 8 montre la distribution des revenus d'emploi pour les cohortes regroupées dans la première, troisième et cinquième années après l'admission. Pour chaque catégorie affichée on remarque une concentration importante dans la partie gauche (en bas) de la distribution, ce qui reflète une plus grande proportion d'immigrants se retrouvant dans la plage inférieure de revenus d'emploi. Cependant, avec l'augmentation du nombre d'années depuis l'arrivée, la distribution se décale progressivement vers la droite, ce qui reflète la croissance des revenus d'emploi au fil du temps.
- Il existe des différences dans la distribution relative des revenus par catégories d'immigration.
  - Pour tous les immigrants arrivés en 2000 et après, 65 % affichaient un revenu inférieur à 22 500 $ dans la première année suivant l'admission. Cette proportion est passée à 55 % et à 48 % les troisième et cinquième années après l'admission.
  - Pour les TQF demandeurs principaux, les proportions respectives étaient très semblables à 51 %, 35 %, et 26 % lors des première, troisième et cinquième années après l'admission.
  - Pour les CP demandeurs principaux, la répartition des revenus est visiblement moins concentrée dans l'extrémité gauche, et la proportion des CP demandeurs principaux ayant déclaré des revenus d'emploi moyens de moins de 22 500 $ est encore inférieure à celle observée chez les TQF demandeurs principaux (à 33 %, 26 %, et 21 % dans les première, troisième et cinquième années après l'arrivée).
- La répartition des revenus pour les CP conjoints et personnes à charge ressemble davantage à celle observée pour tous les immigrants et les autres conjoints et personnes à charge de la catégorie économique.
  - Pour les CP conjoints et personnes à charge arrivés en 2000 et après, une plus grande proportion a rapporté des revenus de moins de 22 500 $ par rapport à tous les immigrants. Dans la première année après l'arrivée, 76 % des CP conjoints et personnes à charge ont déclaré un revenu inférieur à 22 500 $. Cette proportion est passée à 69 % et à 64 % les troisième et cinquième années après l'admission.
  - Pour les TQF conjoints et personnes à charge, des proportions similaires ont été observées à 78 %, 66 %, et 58 % rapportant des revenus inférieurs à 22 500 $ lors des première, troisième et cinquième années après l'admission

Figure 9 : Revenus d'emploi moyens (2008$), selon l'année d'admission et l'année d'imposition, 1980-2008

Tous les immigrants

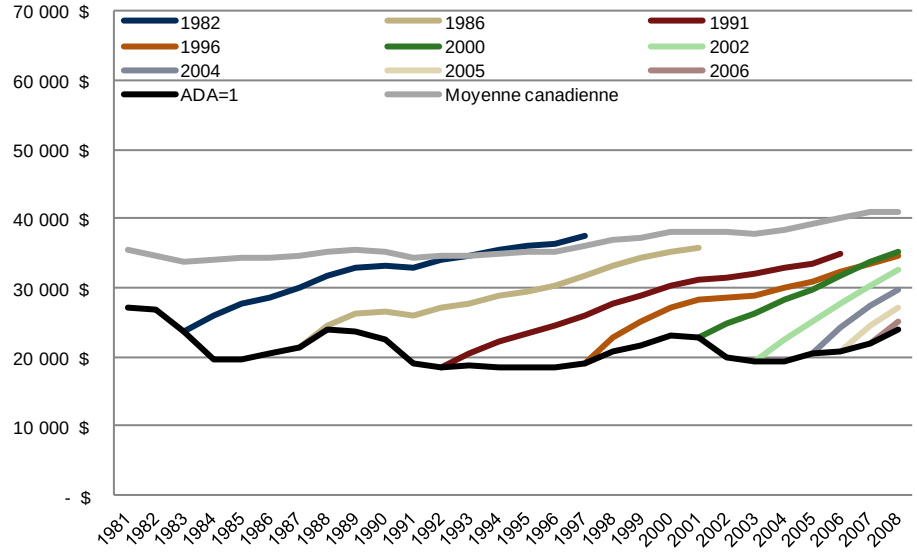

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Immigrants économiques demandeurs principaux

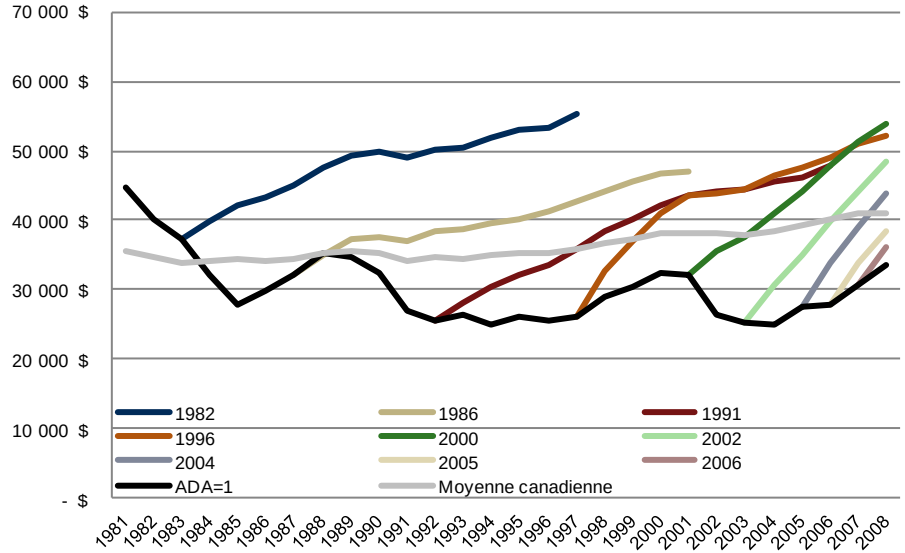

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Candidats des provinces demandeurs principaux

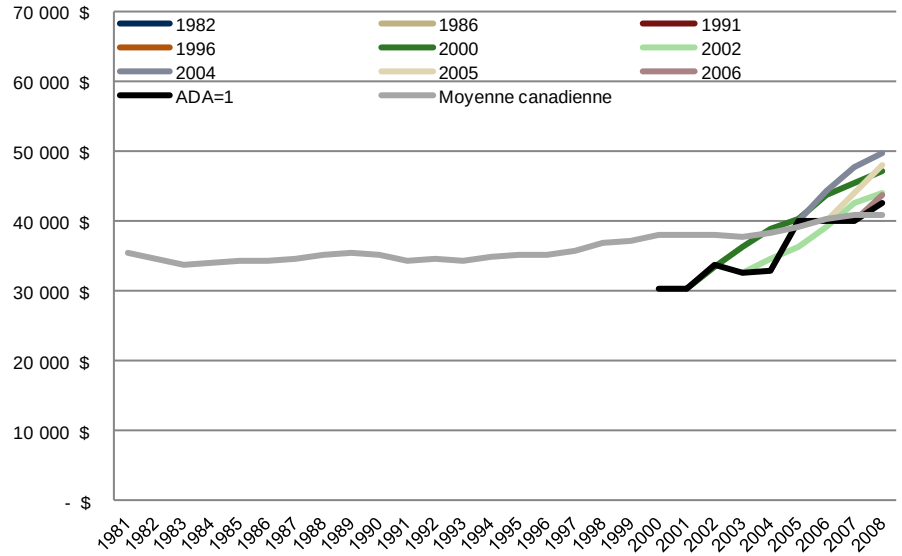

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Travailleurs qualifiés demandeurs principaux

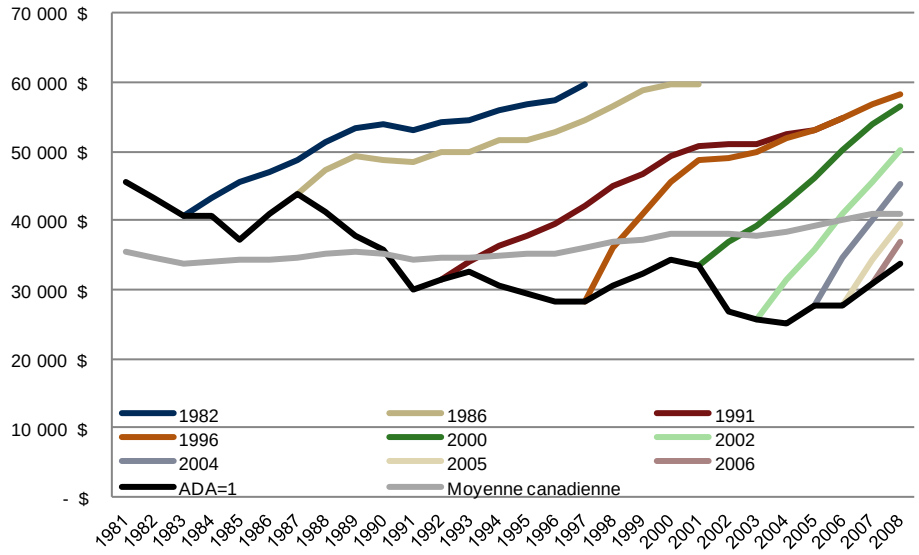

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Candidats des provinces conjoints et personnes à charge

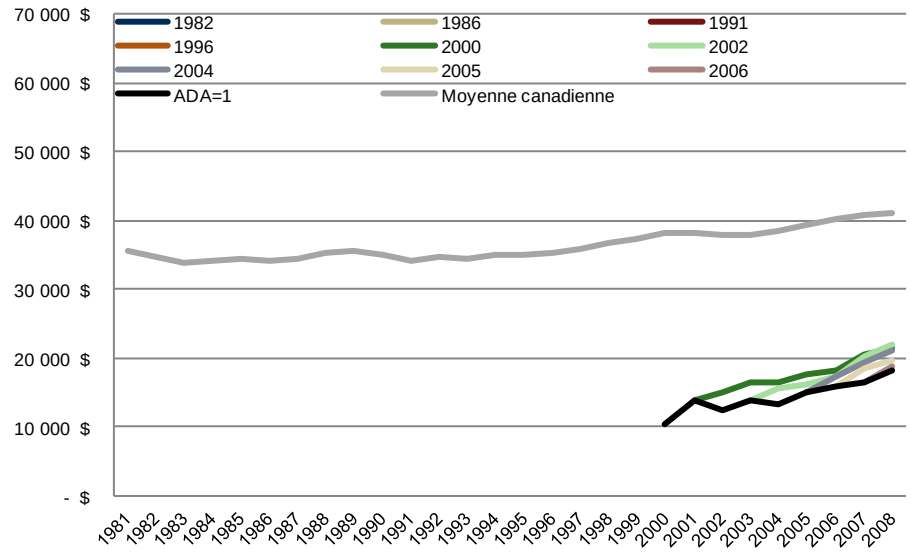

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Il y a une différence notable dans les revenus d'emploi moyens entre les CP demandeurs principaux et les travailleurs qualifiés (TQ) demandeurs principaux. Plus particulièrement, depuis 2001 les revenus moyens à l'entrée (première année depuis l'arrivée) pour les CP demandeurs principaux ont été considérablement plus élevés que pour les TQF demandeurs principaux.
- Les CP demandeurs principaux rattrapent la moyenne canadienne tout aussi rapidement et dans certains cas plus rapidement vite que les TQF demandeurs principaux.
  - Les CP demandeurs principaux qui sont arrivés de 2000 à 2003 ont rattrapé à la moyenne canadienne en 3 ou 4 ans après leur arrivée. Les personnes arrivées en 2006-2007 affichaient des revenus à l'entrée équivalents ou au dessus de la moyenne canadienne.
  - Les TQF demandeurs principaux qui sont arrivés de 1999 à 2000 ont rattrapé à la moyenne canadienne dans les deux années suivant leur arrivée. Toutefois, les personnes arrivées à la suite de l'effondrement du secteur technologique (2001-2003) affichaient des revenus d'emploi plus faibles à l'entrée et donc, ont pris un peu plus de temps à rattraper la moyenne (environ 4 à 5 ans). Pour les cohortes qui ont suivi (2004-2007), on a observé une augmentation plus rapide des revenus d'emploi à l'entrée et le taux de rattrapage a évolué.
- Il faut également noter que la croissance des revenus des CP demandeurs principaux n'est pas aussi robuste que chez les TQF demandeurs principaux. Les graphiques de la figure 9 montrent que les revenus des TQF croissent à un rythme beaucoup plus rapide que ceux des CP et atteignent des moyennes sensiblement plus élevées pour les mêmes cohortes.
- Comme c'est le cas pour de nombreuses catégories d'immigrants, les différences entre les intentions, les comportements et les attentes sur le marché du travail et celles qui existent entre les demandeurs principaux, les conjoints et personnes à charge et les CP ne font pas exception. En moyenne, les CP conjoints et personnes à charge gagnent nettement moins (environ la moitié) que les CP demandeurs principaux.

Figure 10: Incidence de l'aide sociale par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'arrivée (ADA), selon l'année d'imposition 2008

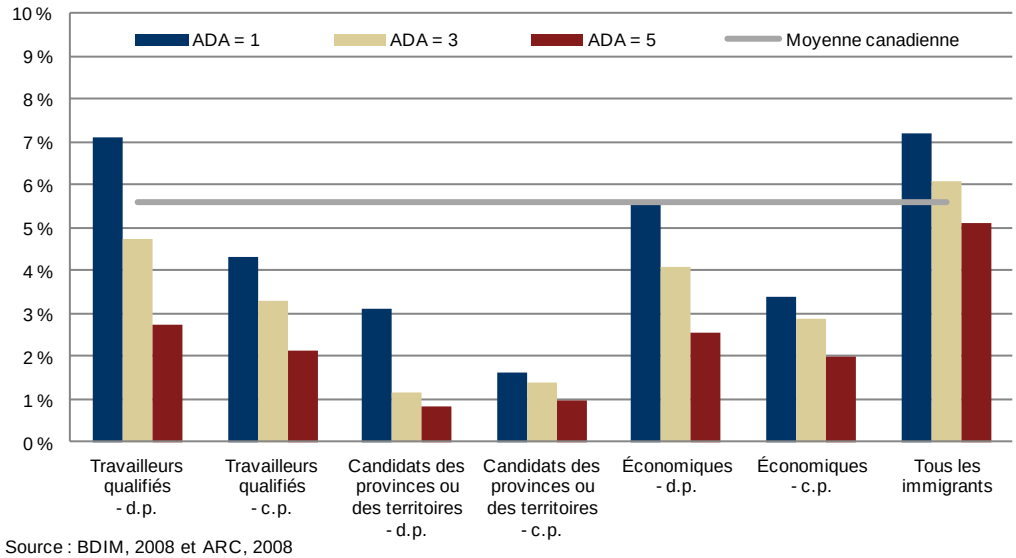

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Tous les CP - demandeurs principaux, conjoints et personnes à charge - affichent la plus faible incidence de l'aide sociale de toutes les catégories d'immigration comparables et une incidence bien en deçà de la moyenne de tous les immigrants et de la moyenne canadienne.
- En plus de la faible incidence de l'aide sociale à leur première année suivant l'arrivée, les CP continuent d'afficher une incidence décroissante dans les années suivant leur arrivée.
- Cette constatation n'est pas surprenante au regard de l'incidence élevée des revenus d'emploi et de l'importance des revenus d'emploi moyens illustrée précédemment.

Figure 11: Incidence de l'assurance-emploi par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008

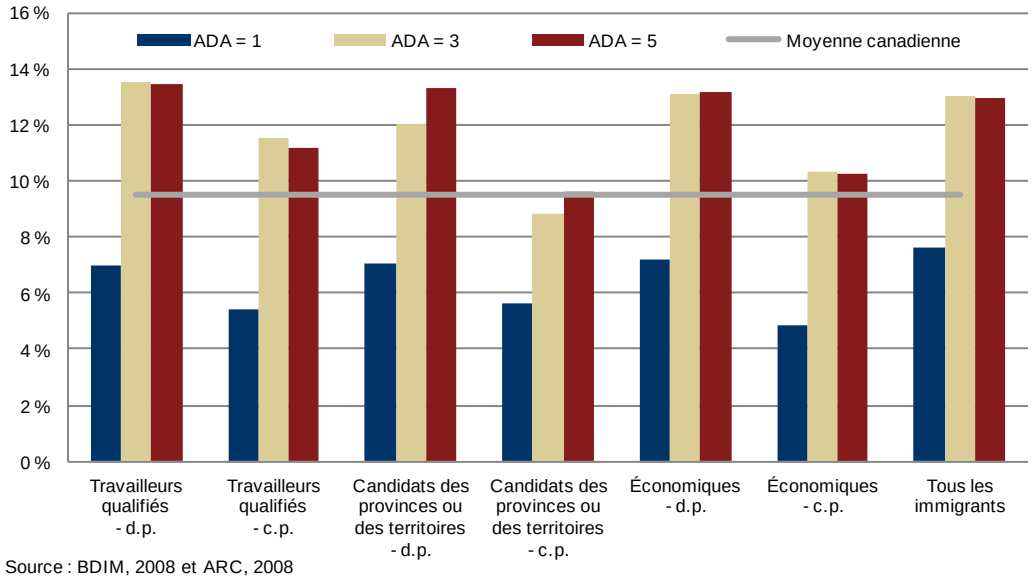

Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Toutes les catégories économiques ont une incidence de l'assurance-emploi inférieure à la moyenne canadienne dans leur première année après l'arrivée. Avec le temps passé sur le marché du travail canadien, l'incidence augmente. Cette relation est avérée pour les CP - demandeurs principaux, conjoints et personnes à charge.
- L'incidence de l'assurance-emploi chez les CP demandeurs principaux est initialement (la première année après l'arrivée) inférieure à la moyenne canadienne, mais passe par la suite au-dessus de la moyenne canadienne. La tendance observée chez les CP demandeurs principaux est similaire à celle chez les TQF demandeurs principaux.
- Les CP conjoints et personnes à charge affichent la plus faible incidence pendant les cinq premières années après l'arrivée par rapport aux autres catégories, tel que l'indique la figure 11.